



République de la Tunisie
AGENCE NATIONALE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
« ANME »



Banque Africaine de Développement
FONDS AFRICAÎN DE DÉVELOPPEMENT

PROJET CHEMS « LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES PMES »

Siège à Tunis

01, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 – Tunis – Tunisie, Tel.: +216 71 906 900 ; Fax : +216 71 904 624 - E-mail : boc@anme.nat.tn ; karim.nefzi@anme.nat.tn; coop-int@anme.nat.tn

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE POUR AIDER LES ENTREPRISES A EVALUER LES INVESTISSEMENTS DRE ET LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT ASSOCIEES

Référence de l'Accord de financement : **5700155003802**

N° d'Identification du Projet : **P-TN-FF0-003**

1. Le Gouvernement de la République de Tunisie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet CHEMS « le solaire photovoltaïque pour les PMEs », et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de recrutement d'un Consultant pour le développement d'une plateforme numérique pour aider les entreprises à évaluer les investissements DRE et les solutions de financement associées.
2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à accompagner l'ANME dans la conception, le développement et la mise en place d'une plateforme numérique Web pour aider les entreprises à évaluer les investissements et les solutions financières associées, pour la production d'électricité à partir des systèmes photovoltaïques décentralisés, et à l'accès aux subventions du Fonds de Transition Énergétique (FTE). Cette mission, qui constitue la composante 2 du projet CHEMS, vise à promouvoir les investissements photovoltaïques pour l'autoconsommation par les PME tunisiennes, afin de réduire leur empreinte carbone, diminuer leurs coûts énergétiques, et renforcer leur compétitivité à l'échelle internationale. Le projet contribuera à combler le déficit de financement des solutions solaires PV en : (i) Fournissant les informations et outils aux PME sur les solutions des ER décentralisées pour l'autoconsommation; (ii) Mettant à leur disposition les options de financement de ces projets; (iii) Explicitant les critères d'éligibilité d'accès au Fonds Tunisien de Transition Énergétique (FTE); (iv) Collectant

les données sur les installations solaires des entreprises afin d'améliorer la visibilité sur le marché PV en Tunisie.

3. Cette plateforme doit permettre aux PME de concevoir des centrales solaires en respectant les procédures tunisiennes (FTE/ANME/STEG/Banques), et avec les bénéficiaires au niveau : (i) du gain de temps (calculs automatiques, bases de données intégrées), (ii) de la fiabilité (modèles validés scientifiquement), (iii) du support nécessaire à la prise de décision (comparaison de scénarios techniques et économiques, économies d'énergie générées, critères de rentabilité).
4. Le Consultant devra démontrer une expertise avérée dans le développement de plateformes numériques complexes, ou et de l'ingénierie logicielle spécialisée dans les domaines de l'énergie en général et de l'énergie photovoltaïque en particulier, ou de la finance ou de l'ingénierie, incluant des outils d'évaluation technique et financière, des systèmes interfacés avec des institutions publiques ou financières, et des dispositifs d'accompagnement à l'investissement. Le Consultant devrait avoir une capacité confirmée à mobiliser une équipe pluridisciplinaire et à livrer des solutions adaptées au contexte tunisien.
5. L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations, à travers un dossier de soumission comprenant :
 - **Une lettre de manifestation d'Intérêt** : signée par un représentant autorisé du Consultant, indiquant l'intérêt de ce dernier pour la mission et confirmant sa disponibilité pour réaliser l'accompagnement ;
 - **Une présentation du Consultant** : Description générale du consultant, incluant son historique, sa mission, et ses domaines d'expertise, les preuves de son expérience, incluant des documents tels que le registre de commerce, les statuts et les rapports annuels d'activités ;
 - **L'organisation technique et managériale du Consultant** ;
 - **Les références professionnelles du Consultant accompagnées des preuves de réalisation (contrats et/ou attestations de bonne fin d'exécution / certificats de service fait, délivrés par les Clients)**: (i) Références de marchés similaires réalisés par le Consultant, , (ii) Références dans les technologies de développement web, mobile, desktop, (iii) Références dans le secteur photovoltaïque, notamment en matière de dimensionnement, simulation énergétique, rentabilité économique, (iv) Références en sécurité informatique et hébergement Cloud.
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations**

financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », Edition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (y compris les Termes de références) par E-mail aux adresse E-mail ci-dessous, ou au siège de l'ANME à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (heures tunisiennes) du lundi au vendredi.**
8. Les expressions d'intérêt doivent être **déposées ou envoyées par mail** à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Lundi 1^{er} Décembre 2025 à 10 heures 00 mn** et porter expressément la mention : **«Recrutement d'un Consultant pour le développement d'une plateforme numérique pour aider les entreprises à évaluer les investissements DRE et les solutions de financement associées»**

Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie « ANME »

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

01, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 Tunis-Tunisie

E-mail : boc@anme.nat.tn, karim.nefzi@anme.nat.tn, coop-int@anme.nat.tn , yosra.selmi@anme.nat.tn,

Tél : +216 71 906 900 ; Fax : +216 71 904 624

Tunis, le 17 Novembre 2025